CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance du lundi 13 mars 2007 Salle 201 3, Place de Fontenoy – 75007 PARIS

1) - Avis sur le projet d'arrêté portant application de l'article 6 de la loi n° 2005-412 du 3 mai 2005.

Vote

Le CSMM donne un avis favorable au projet d'arrêté à l'unanimité moins une abstention.

2) - Avis sur le projet de décret fixant la liste des lignes régulières internationales de transport maritime de passagers mentionnée à l'article 2 de la loi n° 2005-412 du 3 mai 2005 modifiée.

Vote

Pour : 14 Abstentions : 6 Contre : 0

Le CSMM donne un avis favorable au projet de décret.